



# 2016

.....  
RAPPORT  
ANNUEL  
.....



Fédération québécoise  
des producteurs de fruits et légumes  
de transformation



**NOS LÉGUMES...  
LA FRAÎCHEUR  
À L'ANNÉE DANS  
VOTRE ASSIETTE**

# TABLE DES MATIÈRES

---

Mot du président	4	Recherche et développement	21
Conseil d'administration	6	Syndicats régionaux	37
Équipe de la Fédération	7	Représentations de la Fédération	41
Rapport d'activités	9	Statistiques	45



# MOT DU PRÉSIDENT

BONJOUR À VOUS TOUS, CHÈRES PRODUCTRICES, CHERS PRODUCTEURS  
ET PARTENAIRES DE LA FILIÈRE DES LÉGUMES DE TRANSFORMATION.

Au nom du conseil d'administration, et à titre de président de la Fédération, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel qui illustre tout le travail accompli par la Fédération au cours de la dernière année. Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, plusieurs dossiers nous ont occupés tout au long des douze derniers mois et, dans la majorité de ceux-ci, les résultats sont au rendez-vous.

Parmi ces réalisations, celle concernant le développement de la production biologique m'apparaît tout particulièrement importante. Elle illustre bien la capacité de notre organisation à travailler avec nos partenaires afin d'innover, de répondre aux besoins des marchés et d'assurer la présence de nos légumes québécois dans tous les réseaux de distribution. En effet, les légumes biologiques produits ici ne remplacent pas les ventes de nos légumes conventionnels, ils prennent plutôt leur place sur de nouveaux marchés occupés, jusqu'à maintenant, par des produits importés.

Les résultats agricoles de cette première année de production sont fort bons et augurent bien pour les prochaines années. Je lève mon chapeau aux producteurs biologiques qui ont su relever, avec brio, le défi d'une nouvelle culture avec tous les questionnements qui viennent avec. Pour avoir eu l'occasion cet été de visiter, dans Lanaudière, des cultures de légumes de transformation en production biologique, j'ai pu constater la qualité de ces champs. Pour sa part, la Fédération a introduit à la Convention de mise en marché, les conditions de la production biologique. Nous avons aussi travaillé, de concert avec La Financière agricole du Québec, afin de garantir un programme d'assurance récolte adéquat. À cet effet,

je tiens à remercier chaleureusement les représentants de La Financière pour leur ouverture à offrir un programme qui assure équitablement les risques pour la production de nos légumes biologiques. Cet aspect est essentiel afin d'établir de bonnes bases de développement pour ces cultures au Québec. Finalement, afin de créer une synergie constructive entre tous et stimuler une participation active des producteurs biologiques, nous avons aménagé une place à ces derniers au sein de nos instances. Je crois sincèrement que, tant les producteurs biologiques que ceux en régie conventionnelle, gagneront à discuter entre eux des techniques de production des légumes de transformation.

Dans un autre registre, j'aimerais vous entretenir de la mise en marché collective, ce levier important qui permet aux producteurs de bien vivre de leurs cultures, mais aussi de jouer un rôle de premier plan dans le développement du secteur. Nos outils collectifs permettent de garantir une équité entre nous, de partager les risques avec les acheteurs ainsi que de négocier des prix justes et équitables pour les producteurs et les transformateurs. Cette capacité pour tous les maillons de bien vivre de la production des légumes de transformation est une source de pérennité pour notre filière. Tirer un revenu adéquat, c'est ce qui permet à nous tous, comme acteurs du secteur, à continuer de produire, à transformer et, surtout, à développer, à innover, à se démarquer sur les marchés.

Pour cette raison, nous n'avons donc pas compris l'orientation de la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario qui propose,

sur la base que cela serait un frein à la compétitivité du secteur, d'abolir le pouvoir de l'office des producteurs ontariens de négocier les prix des légumes de transformation. De concert avec nos partenaires de la filière québécoise, que je remercie chaleureusement, nous avons donc soutenu, et soutiendrons encore, nos homologues ontariens face à cette menace au droit des producteurs de s'organiser. Notre réaction concertée démontre, je crois, la saine maturité des acteurs de notre filière ainsi que notre capacité d'écouter les besoins des autres parties et de comprendre, que tous ensemble, nous sommes plus forts.

C'est d'ailleurs tous ensemble, d'une seule voix, que nous devons émettre, au cours des prochains mois, nos attentes et besoins dans le cadre des consultations qu'amorce le ministre Paradis pour l'établissement d'une politique agroalimentaire québécoise. Un chantier que nous suivrons de près et auquel notre Fédération participera assurément.

Sur le front de la recherche, nous avons eu la chance de commencer, de concert avec nos chercheurs partenaires, plusieurs nouveaux projets au cours de l'année 2016. Nombre d'entre eux concernent la phytoprotection dans une vision de développement durable. Notamment, en améliorant nos connaissances des pathologies et ravageurs, ainsi qu'en nous dotant d'outils de diagnostic plus rapides et précis, afin de réduire nos interventions en ciblant le bon produit au meilleur moment. Les producteurs et transformateurs de notre secteur sont conscients des enjeux environnementaux et de santé publique liés aux pesticides. Nous consacrons beaucoup d'efforts, depuis plusieurs années, à toujours faire mieux en matière de lutte intégrée aux ravageurs.

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de légiférer en matière de pesticides, entre autres, en restreignant, à brève échéance, le recours à une vingtaine de molécules et en imposant, pour chaque ferme, un plan annuel d'intervention phytosanitaire rédigé par un agronome. Nous ne sommes pas contre de faire mieux, mais demandons aux responsables gouvernementaux de prendre en considération la faisabilité réelle de certaines mesures. Il faudra aussi s'assurer de la disponibilité des ressources pour aider les producteurs à répondre à ces nouvelles exigences. Il faut que le soutien financier gouvernemental soit au rendez-vous. J'ai ici une pensée, entre autres, pour les clubs-conseils qui seront appelés à jouer un rôle de premier plan et qui ont vu leur financement être amputé au cours des dernières années.

Mais plus que tout, j'exhorte le gouvernement à être vigilant dans l'implantation de nouvelles réglementations, et de bien mesurer les impacts économiques de celles-ci afin de ne pas « sortir » notre secteur québécois du marché. Afin de rester compétitif, il faut minimalement une cohérence avec les mesures en place dans les autres provinces canadiennes. L'enjeu des pesticides et de l'environnement relève d'un pacte social du monde agricole avec la population québécoise. Nous sommes prêts à le relever, pourvu que les tablettes des épiceries nous restent accessibles, et que le critère de choix n'en soit pas uniquement un de prix. Et cette notion est aussi applicable aux achats institutionnels du gouvernement. Si l'utilisation des pesticides est un enjeu de santé publique, ne serait-il pas normal que les hôpitaux québécois achètent des produits québécois cultivés selon nos normes et non des produits importés utilisant des molécules que nous n'avons pas le droit d'utiliser ici ? La réponse m'apparaît évidente... En terminant, notre directrice générale se joint à moi pour remercier tous les administrateurs de la Fédération, ceux des syndicats régionaux ainsi que les producteurs membres des comités de production. L'implication de toutes ces personnes, leur disponibilité, leur adhésion et leur confiance, contribuent à créer des échanges constructifs et favorisent les consensus lors de décisions. Un merci tout spécial est adressé à messieurs Claude Rivest et Jocelyn Prud'homme, administrateurs sortant à la Fédération.

Tous nos remerciements aussi aux deux vice-présidents, Pascal Forest et Daniel Pétrin, pour leur rigueur, leur complicité et leur grande disponibilité qui facilitent l'avancement des nombreux dossiers menés par la Fédération. Nous tenons également à remercier toute l'équipe de la Fédération, qui travaille toujours avec un grand professionnalisme, sans compter son temps et ses efforts. Permettez-moi de réserver mes derniers remerciements à vous, producteurs et collègues, qui grâce à votre confiance, rendez possibles nos actions.

C'est habité d'un fort sentiment d'optimisme et déterminés à poursuivre la croissance de notre secteur que nous entreprendrons la prochaine année, prêts à relever de nouveaux défis.



Yvan Michon, président

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A LE MANDAT DE DONNER SUITE  
AUX RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AINSI QUE DE RÉALISER  
LE SUIVI DES DIFFÉRENTS DOSSIERS DE LA FÉDÉRATION.

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et le 31 août 2016, le conseil d'administration s'est réuni à dix reprises, dont huit réunions régulières et deux réunions élargies aux administrateurs des syndicats régionaux et aux membres des comités de production. En plus des points rapportés dans le rapport d'activités, le conseil d'administration s'est occupé des différents dossiers relatifs à l'administration générale de votre

Fédération et du Plan conjoint, ainsi qu'à ceux reliés à la promotion, à la recherche, au développement, à la formation et à la classification des produits.

Afin d'assurer une représentativité au secteur de la production biologique, un poste dédié a été créé en 2015. C'est monsieur Gilles Audette qui a été nommé par ses pairs pour occuper ce poste.



**De gauche à droite :** Messieurs François Cloutier (St-Hyacinthe), Hugues Landry (St-Jean-Valleyfield), Werner Georg Schur (Centre-du-Québec), Jocelyn Prud'homme (St-Jean-Valleyfield), Pascal Forest (Laurentides/Lanaudière/Mauricie), Claude Rivest (Laurentides/Lanaudière/Mauricie), Daniel Pétrin (Centre-du-Québec), et Yvan Michon (St-Hyacinthe).  
Absent de la photo Gilles Audette (biologique)

## Départs

La Fédération tient à souligner le départ, à titre d'administrateurs, de messieurs Claude Rivest et Jocelyn Prud'homme.

Monsieur Rivest, producteur de haricots et de petits pois depuis 2008 et membre du conseil d'administration depuis 2012, ainsi que monsieur Prud'homme, producteur de haricots, petits pois et maïs sucré depuis 1994 et membre du conseil d'administration depuis 2013, ont été des collaborateurs importants à la Fédération. Leur implication et leur disponibilité, notamment lors des négociations, ont assurément contribué au développement du secteur et à la défense des producteurs.

Nous les remercions chaleureusement pour cette belle contribution!



Monsieur  
Claude Rivest



Monsieur  
Jocelyn Prud'homme

## ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération repose sur une équipe dévouée qui, au quotidien, donne suite aux décisions et orientations des instances de la Fédération. C'est cette équipe qui voit, en cours de saison, à répondre aux préoccupations des producteurs et s'assure que soient appliquées les modalités de la convention. Elle réalise aussi le suivi des différents projets en recherche, développement et promotion.



**De gauche à droite :** Amélie Fortin-Morin - agente aux communications, Annie Girard - commis à l'administration, Judith Lupien - directrice générale, Carmen Garrett - technicienne administrative, Myriam Gagnon - conseillère au développement et à la recherche





# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## CONSEIL EXÉCUTIF

---

Les membres du conseil exécutif, nommés lors de la première réunion du conseil d'administration, ont tenu sept réunions en plus de plusieurs échanges téléphoniques afin de régler des dossiers urgents. Le conseil exécutif s'est notamment occupé de l'administration des affaires courantes de la Fédération et du Plan conjoint.

En plus de superviser les négociations et l'application de la Convention de mise en marché, les membres du conseil exécutif sont intervenus au cours de la dernière année dans plusieurs dossiers, dont l'ajustement du programme d'assurance récolte, la main-d'œuvre étrangère, le développement de la production biologique ainsi que dans le soutien à la mise en marché collective en Ontario.

Ils ont également assisté à plusieurs rencontres en lien avec le développement de notre secteur, les politiques agricoles, la sécurité du revenu, ainsi qu'à différentes instances et tables de travail de l'UPA et du secteur horticole.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

---

Les mandats de la Fédération sont identifiés par l'assemblée générale annuelle (AGA) lors de la période des résolutions. Ces décisions sont prises par les producteurs délégués, qui sont désignés par et parmi les producteurs des syndicats régionaux. Lors de l'AGA du 9 décembre 2015, plus de 62 délégués et producteurs ont délibéré sur plusieurs sujets reliés au développement de la production ainsi qu'à la Convention de mise en marché.

## COMITÉS DE PRODUCTION, DE NÉGOCIATION ET AGENTS DE GRIEF

---

Au cours de la dernière année, en plus des membres du conseil d'administration de la Fédération, 30 producteurs ont œuvré au sein des six comités de production. Cette année, un comité de production biologique a été ajouté afin de prendre en compte les besoins et réalités de ces producteurs. Les membres des comités de production ont participé à deux rencontres du conseil d'administration élargi et à celles de leur comité respectif. En plus des trois membres du conseil exécutif, 23 producteurs ont agi comme négociateurs au sein des différentes tables de négociation.

D'autre part, treize producteurs ont accepté le mandat d'agent de grief en cas de litige.



# CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ ET PLAN CONJOINT

La négociation de la convention de mise en marché occupe toujours une part importante des activités de la Fédération, entre les mois de janvier et mars. En 2016, quatorze rencontres auront été nécessaires pour atteindre des ententes dans les six tables de négociation. Cette année encore, les services de la firme Forest Lavoie Conseil Inc. auront été retenus, conjointement par les acheteurs et la Fédération, afin de réaliser l'actualisation de l'observatoire économique. Cet outil permet de mettre à jour les données de rendements et de prix des cultures alternatives ainsi que d'indexer les coûts de production. Le tout, selon une méthodologie convenue par toutes les parties. L'observatoire permet ainsi au processus de négociation de travailler sur des bases communes, et surtout, de concentrer les discussions sur les enjeux et besoins de nos cultures.

En 2016, les revenus négociés sont en hausse dans tous les légumes. À la suite des forts rendements connus dans le pois en 2015, il a été convenu de modifier le système de surabondance dans les pois et le maïs sucré afin de le rendre similaire à celui en place, depuis 2013, dans la culture du haricot. Cette modification, qui vise à rendre le système plus flexible et

assurer à l'industriel la qualité de produit dont il a besoin, garantit toujours un revenu équitable au producteur touché. De plus, par ce changement, les transformateurs versent maintenant, au fonds de péréquation, 10 % de la valeur des superficies non récoltées pour cause de surabondance.

Pour le secteur du concombre, beaucoup d'énergies ont été consacrées lors des négociations à établir les conditions de mise en marché pour la production destinée à la récolte mécanique. Si, finalement, aucune activité de récolte mécanique n'a été mise de l'avant en 2016 pour des raisons de logistique, le travail n'est pas perdu puisque la récolte mécanique devrait débuter en 2017.

Du côté du Plan conjoint, la modification des taux de contributions des producteurs de concombres a été homologuée par la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec le 7 mars 2016. La modification au Règlement sur la division en groupes, qui revoit les modalités de nomination du nombre de délégués pour l'assemblée annuelle, a été homologuée le 18 juillet 2016 et a été publiée dans la Gazette officielle du Québec le 3 août dernier.



**De gauche à droite :** Pascal Forest, Daniel Vielfaure, Dimitri Fraeys, Marc Lemery, Judith Lupien, Vincent Giasson, Daniel Pétrin, David Lussier et Yvan Michon.

## SUIVI DE LA PRODUCTION

La saison 2016 aura été favorable à la réussite des cultures de légumes de transformation. Une météo clémente aura permis de bons rendements, globalement supérieurs aux moyennes quinquennales. Pour une deuxième année de suite, le mécanisme de surabondance a dû être déclenché dans la production de pois. Les modifications apportées en début d'année au mécanisme auront par contre évité de laisser plusieurs surfaces.

Tout au long de la saison, la Fédération tient à jour un rapport des superficies non récoltées et des causes. Au final, la proportion de surfaces laissées aura été inférieure au pourcentage des dernières années. En 2016, pour l'ensemble des superficies semées :

Légumes	Superficies non récoltées	Principales causes
Pois	713,95 acres	Maladie racinaire, excès de chaleur, excès d'eau empêchant la récolte, surabondance
Haricots	239,71 acres	Excès d'eau empêchant la récolte, excès de chaleur, sclérotinia
Maïs	734,5 acres	Excès de chaleur, excès d'eau empêchant la récolte, insectes

En 2016, le suivi des opérations de récoltes, coordonné par la Fédération, a été réalisé par un nouveau mandataire, à savoir, un consortium formé de deux clubs conseils, soit Agri Conseils Maska et PleineTerre. Cette nouvelle formule a permis de visiter plus de chantiers et de couvrir plus efficacement les territoires de production. Pour ce qui est de la vérification des opérations de classification de la qualité aux usines ainsi que des activités des cribles à concombres, le mandat a été confié à monsieur Bruno Lebois, consultant, qui possède une vaste expérience dans le domaine.

## PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE

Dès le mois de janvier 2016, la Fédération a travaillé, de concert avec les représentants de la FADQ, afin de modifier certains aspects du programme d'assurance récolte destiné à nos légumes. Ainsi, une couverture ajustée aux légumes biologiques a été développée, tout comme pour la production de concombres sous récolte mécanique. Un sondage, afin de mesurer les besoins des producteurs de concombres en récolte manuelle, a été fait, et d'autres discussions auront lieu cet automne à ce sujet avec les producteurs. Finalement, une fusion des indices de pertes dans les catégories de pois et de haricots a aussi été entérinée. L'objectif de ces travaux est de s'assurer que le programme est toujours adapté à la réalité des cultures, tout en permettant de travailler sur l'efficacité administrative du programme et les enjeux financiers du fonds.

En regard de l'application quotidienne du programme, soulignons que la Fédération a déposé et obtenu deux prorogations de date de semis et deux demandes de prorogation de la date de récolte dans la production de haricots. Une visite des installations de l'usine de Bedford a aussi été organisée le 19 septembre pour les représentants et conseillers de la FADQ.

Il importe de souligner l'excellente collaboration des représentants de la FADQ ainsi que le climat ouvert qui prévaut lors des discussions; ce qui ne peut qu'être bénéfique à tous et à la qualité du programme offert.

## DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

C'est en 2016 que la production biologique pour Bonduelle a débuté de façon significative. Ainsi, onze fermes dans les régions de la Montérégie-Ouest et de Lanaudière ont produit cette année des pois, des haricots et du maïs sucré en régie biologique certifiée. Les résultats de cette première année ont été excellents et laissent présager un bel avenir pour ces légumes, dont les marchés sont en croissance.

Afin de bien répondre aux attentes du secteur biologique, la Fédération a adapté sa structure, à l'automne 2015, en créant un siège au conseil d'administration pour un représentant des producteurs biologiques. Ce dernier, nommé par les producteurs biologiques, a vu sa nomination entérinée lors de l'assemblée annuelle. De plus, un comité de négociation a été mis de l'avant afin de négocier les conditions de production et de mise en marché liées à cette régie.

Au cours de la saison, l'agronome de la Fédération a visité les fermes en régie biologique en plus de collaborer avec le conseiller agronomique de ces producteurs. Nous avons d'ailleurs commandité et assisté à l'activité du CETAB+ organisée sur des fermes biologiques de légumes de transformation dans Lanaudière. Nous collaborons aussi à trois projets de recherche en lien avec la régie biologique.

De plus, la Fédération délègue deux représentants à la Table de développement de l'agriculture biologique présidée par l'UPA et sur laquelle siègent les autres secteurs de production ainsi que tous les organismes liés au secteur biologique, dont la Filière biologique du Québec.

## MISSION DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE CONCOMBRES

Depuis 2010, la Fédération et ses partenaires investissent temps et ressources afin de relancer la production de concombres de transformation au Québec. Force est de constater que les retombées sont au rendez-vous et que cette culture vit un renouveau avec une augmentation de 62 % des volumes depuis 5 ans. Cette croissance passe indéniablement par l'innovation dans nos approches culturelles et dans le développement de nouveaux marchés afin d'être toujours plus compétitifs. Le tout dans une approche concertée de cette filière.

En 2016, les activités en lien avec le CIEL et les semenciers pour les essais de cultivars se sont donc poursuivies, tout comme la coordination des récoltes et les activités d'information réalisées par la Fédération auprès des producteurs. Afin de mieux documenter les caractéristiques de la récolte mécanique, la Fédération a organisé, du 18 au 20 juillet, une mission en Ontario et au Michigan pour un groupe de 41 producteurs intéressés à cette approche. Des projets de recherche agronomique sont aussi en cours et sont détaillés plus loin dans ce rapport.



Les participants à la mission au Michigan posant fièrement devant une récolteuse mécanique.

# VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS

legumes-transformation.qc.ca



## Les outils de communication

La communication est un aspect primordial pour une organisation. Notre Fédération y accorde beaucoup d'importance puisque c'est grâce à cette dernière que nous pouvons former une équipe unie qui sait soutenir les intérêts de chacun de ses membres.

En 2016, nous avons doublé d'efforts afin de développer plusieurs plateformes médias nous permettant de stimuler les échanges entre les membres ainsi qu'avec les consommateurs.

## Site Internet

Notre site Internet présente des informations pour les producteurs et les consommateurs. On y trouve, entre autres, notre convention, nos missions et mandats, nos plus récents bulletins électroniques, les résultats des recherches, des recettes et plus encore.

## Courrier électronique

Le courrier électronique demeure l'une des plateformes les plus utilisées par nos producteurs et partenaires. Cet outil assure le partage rapide d'informations. Bien que nous essayons de diriger nos producteurs vers le groupe Facebook privé qui leur est destiné, nous continuons de partager les nouvelles et les bulletins par le courrier électronique afin de rejoindre l'ensemble des destinataires.

## Facebook

En 2016, nous avons mis beaucoup d'efforts afin de développer nos pages Facebook. L'année dernière, un groupe Facebook strictement réservé aux producteurs, à leur famille et aux partenaires a été créé par la Fédération sous le nom de Producteurs de légumes de transformation. Au 5 octobre, plus de 100 personnes étaient membres de celui-ci. Cette plateforme permet l'échange de vidéos, de photos, d'articles et de messages entre ses membres. Le groupe privé est également utilisé par la Fédération à des fins de transmission d'informations importantes.



La Fédération dispose également d'une page Facebook publique sous le nom de Légumes de transformation du Québec. Cette dernière, plus ludique, est destinée avant tout aux consommateurs. Nous y partageons des recettes à réaliser avec nos légumes vedettes, des informations concernant nos cultures, ainsi que des nouvelles en lien avec le Programme Don de légumes de transformation. Cette plateforme média permet d'assurer un lien entre la production et la consommation. Pour la Fédération, informer le grand public sur nos légumes québécois disponibles à l'année demeure un défi important.

### Twitter

Notre équipe alimente également une page Twitter sous le nom de Légumes transfo Qc. Il nous apparaît important d'assurer une présence sur plusieurs plateformes médias afin de rejoindre un maximum de producteurs, de consommateurs, de journalistes et d'influenceurs économiques. Pour cette raison, ce réseau social n'est effectivement pas à négliger puisqu'il nous permet de partager des informations sur notre secteur.

### Bulletins

La Fédération poursuit sa transmission d'informations pour les producteurs grâce aux bulletins, disponibles de façon électronique et partagés sur nos différentes plateformes Web.

Pendant les mois de février et mars les producteurs ont été mis au courant des progrès concernant les recherches et les négociations par le biais des bulletins « Spécial recherche » et « Flash Négociations ». De plus, du mois de mai au mois de septembre, les producteurs ont reçu des informations sur l'avancement des différentes cultures grâce aux infolettres mensuelles « Bulletin » et aux infolettres hebdomadaires pour les producteurs de concombres « Bulletin concombres ».

### Nouveaux matériels promotionnels

En 2016, nous avons développé du nouveau matériel promotionnel. La Fédération dispose maintenant d'un calendrier 2017 mettant en évidence nos marques et qui propose, chaque mois, une recette différente à réaliser avec nos légumes transformés. De plus, des sacs recyclables à l'effigie de notre groupe ont été distribués gratuitement lors des activités et événements.



# ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

## Formation pertes au champ

Une formation sur les pertes au champ lors de la récolte de pois a été offerte, cette année, dans la région de St-Jean-Valleyfield. Cette formation pratique a permis à des producteurs de se familiariser avec les concepts de pertes au champ. Ils ont donc pu apprendre quels éléments vérifier lors de problèmes occasionnant des pertes trop importantes. Une méthodologie simplifiée leur a été remise afin de compléter cette formation.

## Programme Don de légumes de transformation

Pour une troisième année consécutive, la Fédération, le réseau des Banques alimentaires du Québec et Bonduelle Amériques ont réuni leurs forces afin de faire briller le Programme Don de légumes de transformation. La Fédération se donne comme mission d'assurer la promotion du Programme afin de recueillir un maximum de dons de la part des producteurs. Ces derniers donnent généreusement une partie de leur récolte aux Banques alimentaires du Québec qui garantit un partage équitable des denrées entre ses membres Moisson, tout au long de l'année, et sur la totalité du territoire québécois. De son côté, Bonduelle Amériques transforme et achemine gracieusement la quantité de légumes donnés par les producteurs.

Cette année, la Fédération a triplé d'efforts afin de faire connaître ce Programme. Les communications ont été nombreuses, tant de la part de notre groupe que de la part des Banques alimentaires du Québec. Deux infolettres spéciales pour le Programme ont été réalisées et les réseaux sociaux ont favorisé les partages réguliers avec les producteurs et le grand public.



## C.A. Estival

Le 14 juillet 2016, l'équipe de la Fédération ainsi que les administrateurs de nos quatre syndicats régionaux se sont réunis à Lanaudière afin d'échanger sur différents thèmes liés à la production des légumes de transformation. Cette activité a permis au groupe de traiter des dossiers d'actualité dans une ambiance décontractée. De plus, en après-midi, le groupe a eu la chance de visiter différentes fermes de légumes de transformation.

## Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Le dimanche 11 septembre, la Fédération s'est rendue à la Ferme Rufer, à St-Guillaume, afin de rencontrer les gens qui désiraient en apprendre davantage sur nos productions et nos produits. Malgré le temps un peu frisquet, les visiteurs étaient nombreux et très intéressés.

*L'animation par trois producteurs  
a contribué à bien expliquer nos cultures.*



## Bourses et méritas

Cette année encore, la Fédération a offert des bourses à des étudiants de programmes agricoles afin de souligner leur persévérance et leur réussite scolaire. De plus, lors du cocktail du 9 décembre 2015, la Fédération a souligné la contribution de M. André Labbé en lui remettant le prix Nicolas-Appert.



M. Mario Proulx, M. Bernard Marin, M. Marc Dujardin, M. Pascal Forest, M. André Labbé, M. Vincent Giasson et M. Daniel Pétrin



Bourse, Centre de formation professionnelle des Moissons : M. Jocelyn Prud'homme et M. Éric Mojzak, lauréat



Méritas, École secondaire en agriculture de Nicolet (ÉAN) : M. Patrice Germain, enseignant, M. Jacob Martineau-Courtois, lauréat, M. Guillaume Janelle-Lavallée, Mme Mary-Pier Lampron-Drolet, M. Frédéric Morin, Mme Joanie Milette et M. Daniel Pétrin



Méritas, École secondaire en agriculture de Nicolet (ÉAN) : M. Patrice Germain, enseignant, M. Daniel Pétrin, M. Samuel Rivard, lauréat, M. David-Lee Desrochers-Croteau et M. Frédéric Morin



Gala Méritas St-Hyacinthe : M. André Auger, M. Mathieu Dumas, enseignant, Mme Aurélie Fortin, lauréate et M. Yvan Michon



## FILIÈRE DES LÉGUMES DE TRANSFORMATION

---

Au cours de la dernière année, la Fédération a participé à cinq rencontres de la Table filière des légumes de transformation et à trois réunions de ses comités. Les travaux de la Filière ont porté sur la finalisation du plan stratégique 2016-2019 du secteur ainsi que sur la réalisation de projets en lien avec les orientations de ce dernier.

Ce plan stratégique, sur le thème « Renouveler la croissance de l'industrie québécoise des légumes de transformation » a été déposé en décembre 2015 et il identifie les cinq orientations d'interventions suivantes :

- La consolidation des parts de marché sur les marchés desservis par le Québec ;
- L'augmentation de la compétitivité, de la concurrence et de l'innovation des produits québécois afin de répondre aux attentes et préoccupations des consommateurs et clientes ;

- L'optimisation des retombées du partenariat stratégique développé par les acteurs de la filière des légumes de transformation ;
- Améliorer le bilan environnemental de la chaîne de valeur des produits ;
- Assurer efficacement l'accès à de la main-d'œuvre étrangère, tant pour les entreprises de production que de transformation.

En plus de présider le comité « Concombre », la Fédération siège également aux comités « Mise en marché » et « Innovation » de la Table filière des légumes de transformation.

La Table filière utilise notamment la plateforme Google+ pour diffuser des nouvelles et informations entre les membres. La Fédération est responsable de la gestion et de l'animation de cette plateforme.

## VIGIE ET RÉSEAUTAGE

Depuis plusieurs années, la Fédération collabore avec les représentants du secteur horticole québécois. Au cours de la dernière année, le Conseil québécois de l'horticulture (CQH) a cessé ses activités pour des raisons financières. Afin que les secteurs horticoles puissent poursuivre des échanges réguliers sur leurs enjeux communs, l'UPA a mis sur pied une Table horticole présidée par monsieur Marcel Groleau et qui regroupe tous les groupes horticoles, en plus des représentants gouvernementaux et de la distribution. La Fédération a participé à quatre rencontres de cette table.

La Fédération siège aussi au « comité légumes » du CRAAQ. Le comité est composé des représentants du MAPAQ, des producteurs, des spécialistes et des chercheurs oeuvrant dans le monde horticole. Cette participation nous permet, notamment, de faire connaître les priorités de recherche et les projets en cours dans le secteur des légumes de transformation.

Les démarches se sont également poursuivies en 2016 pour tisser et maintenir des liens avec différents intervenants du secteur des légumes de transformation en Amérique du Nord. La Fédération a ainsi participé, en janvier 2016, à la conférence annuelle de nos homologues ontariens, et à celle de la North American Processing Vegetable Conference (NAPVC) à Minneapolis. Nous sommes aussi membre de la Midwest Food Processors Association qui regroupe tous les transformateurs et organismes de producteurs du Midwest américain.

Afin de maintenir ses liens et ses connaissances des enjeux du secteur de la transformation, la Fédération participe aussi annuellement, en novembre, à l'Événement marketing organisé par le CTAQ, tout comme nous assistons en mars au Congrès annuel de cette organisation.

## PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS TRAVAUX DE L'UPA

En tant que fédération affiliée de l'UPA, la directrice et le président ont participé aux consultations de l'Union, ainsi qu'à différentes tables de travail. Cette participation aux instances de l'UPA est importante, car elle permet de faire connaître les réalités de notre secteur et de défendre les préoccupations de nos producteurs. Lors de ces rencontres, nous profitons aussi des expériences et des expertises des autres groupes spécialisés, en plus de conclure des alliances dans le cadre de certains dossiers.







# RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

## Objectifs

– 1 –

Évaluer le potentiel de l'utilisation de drones, pour faciliter l'application des trichogrammes contre la pyrale du maïs dans le maïs sucré de transformation au Québec

– 2 –

Vérifier l'efficacité et la rentabilité de la technique de trichogrammes relâchés en vrac par voie aérienne, pour diminuer les dommages causés par la pyrale du maïs

– 3 –

Favoriser l'adoption d'une technique alternative contre la pyrale du maïs, en réduisant le temps de travail pour les entreprises, car les coûts de main-d'œuvre pour l'installation des trichocartes sont élevés

# LÂCHERS DE TRICHOGRAMMES PAR DRONES, UNE NOUVELLE APPROCHE POUR LUTTER CONTRE LA PYRALE

CE PROJET VISE À DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE LÂCHERS DE TRICHOGRAMMES MOINS COÛTEUSE ET PLUS FACILE À RÉALISER SUR DE GRANDES SUPERFICIES, SOIT EN VRAC À L'AIDE DE DRONES, DANS LA CULTURE DU MAÏS SUCRÉ DE TRANSFORMATION.

Munis de petits épandeurs, les drones peuvent être utilisés dans un contexte de gestion intégrée des ennemis des cultures, pour effectuer des lâchers d'insectes bénéfiques, tels que les trichogrammes. Les trichogrammes, utilisés depuis plusieurs années pour lutter contre la pyrale du maïs dans la culture du maïs sucré frais, sont relâchés par un épandeur à plusieurs reprises dans la parcelle.

## Méthodologie

Le projet comporte quatre volets.

Le premier volet évaluera l'impact de la durée d'exposition (témoin (0 hre), 24, 36, 48, 72 et 96 hrs) aux conditions environnementales et à la prédation, de deux cohortes de trichogrammes lâchées en vrac. Le second volet validera deux doses de trichogrammes lâchés en vrac par le drone (doses saisonnières de 900 k et 1,8 M trichogrammes/ha, comparées à un témoin non traité). Les parcelles ont une surface de 0,2 ha et sont distancées d'au moins 150 m les unes des autres.

Le troisième volet sera réalisé sur quatre fermes, dont deux sous régime biologique. La stratégie de lâchers la plus efficace obtenue en 2016 dans les volets 1 et 2, sera comparée à un témoin non traité. Les parcelles ont une dimension de 3 ha et de 0,5 ha pour les témoins. Les paramètres mesurés seront : qualité des trichogrammes (ratio des sexes, brachyptérisme, fécondité), nombre de mâles adultes de la pyrale du maïs capturés dans les pièges, nombre et géoréférencement des œufs de pyrale du maïs et des œufs sentinelles sur les plants, taux de parasitisme et d'émergence

des trichogrammes et dommages à la récolte. Finalement, une analyse économique comparera les stratégies de lutte.

## Analyse

Un rapport de mi-étape contenant des résultats préliminaires sera disponible cet hiver sur le site Internet de la Fédération sous la rubrique « Projets R et D » ou en nous contactant.

Projet en collaboration avec :



Financé par :  
Programme de développement sectoriel, volet 3

Cultivons l'avenir 2  
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada Québec



# ESSAIS DE VARIÉTÉS

## POIS, HARICOTS ET MAÏS SUCRÉ

LES PARCELLES D'ESSAIS DE VARIÉTÉS POUR UNE TROISIÈME ANNÉE, ONT ÉTÉ RÉALISÉES AU CÉROM, LE CENTRE DE RECHERCHE EN GRANDES CULTURES DE BELOEIL. L'ÉQUIPE DU CÉROM A EFFECTUÉ LE TRAVAIL DE SUIVI DES PARCELLES, DE RECHERCHE ET D'ANALYSE.

Plusieurs producteurs ont participé aux visites de parcelles organisées pour chacune des cultures. Ils ont pu, lors de ces activités, comparer les caractéristiques des variétés et observer le comportement des différents cultivars au champ. Ces visites sont l'occasion d'échanger avec les semenciers et les transformateurs. Ces derniers sont d'ailleurs très satisfaits de collaborer avec le CÉROM!

### Méthodologie

- Semis de chaque variété à l'essai et nombre de variétés semées
  - › Pois : 36 variétés dont 2 témoins
  - › Haricot : 40 variétés, dont 11 d'extra-fins
  - › Maïs super sucré (SH2) : 24 variétés
  - › Maïs sucré (SU) : 11 variétés
- Nombre de semenciers participants : 14
- Des filets sur les pois et le maïs sucré ont été installés comme protection contre les oiseaux
- Toutes les variétés de haricots extra-fins ont été testées afin d'évaluer leur sensibilité à Sclerotinia; un protocole spécifique a été mis en place pour évaluer la résistance à la maladie
- La récolte est ciblée en fonction des aspects suivants :
  - › Pois : Tendreté : (petit : 110; régulier : 115; gros : 120)
  - › Haricot : Extra-fins : Ratio « poids grains/gousse », présence de fil
  - › Haricot : Toute catégorie sauf extra-fins : Ratio « poids grains/gousse »
  - › Maïs sucré : Humidité du grain (SU : 72-74 % et SH2 : 75-77 %)

### Analyse

Le rapport de 2016 sera bientôt disponible sur le site Internet de la Fédération sous la rubrique « Projets R et D ». N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information.

Projet en collaboration avec :



## Objectifs

– 1 –

Fournir de l'information sur la performance de nouveaux cultivars de légumes de transformation

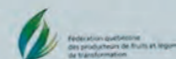
– 2 –

Développer la compétitivité des entreprises du secteur des légumes de transformation en identifiant les cultivars les plus adaptés et performants.

Réseau d'essais  
de cultivars de légumes  
de transformation

Vegetables processing  
varieties trials

**HARICOT  
SNAP BEAN**



# IMPACT DE L'ESPACEMENT AU SEMIS SUR LE RENDEMENT DU POIS

## Objectifs

– 1 –

Déterminer si l'espacement a un impact positif significatif sur le rendement du pois

– 2 –

Vérifier quels cultivars performant mieux sous une régie à 5 pouces (12,7 cm) ou à 7,5 pouces (18 cm)

– 3 –

Évaluer si cette régie peut occasionner des problèmes phytosanitaires

CE PROJET, EN COURS DEPUIS 2014, EXPLORE UN VOLET DES SOLUTIONS POSSIBLES POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS. DES ÉTUDES EFFECTUÉES AILLEURS LAISSENT VOIR QUE LA RÉDUCTION DE L'ESPACEMENT, SANS MODIFIER LA DENSITÉ DE SEMIS, AURAIT UNE INFLUENCE POSITIVE SUR LES RENDEMENTS DANS LA CULTURE DU POIS. LE PROJET VISE DONC À MESURER LES GAINS ET À ÉVALUER LES VARIÉTÉS LES PLUS PERFORMANTES SELON CETTE APPROCHE.

## Méthodologie

Pour les cultivars ensemencés d'une même catégorie, les taux de semis sont identiques pour les deux espacements. La fertilisation est ajustée selon les grilles du CRAAQ et elle est appliquée à la volée avant le semis. Une seule date de semis est retenue pour l'ensemble des cultivars afin de s'assurer que toutes les parcelles ont les mêmes conditions.

	2014			2015			2016		
Catégories	Petit	Régulier	Gros	Petit	Régulier	Gros	Petit	Régulier	Gros
Cultivars	Nitro	Hacienda	Spring	Nitro	Hacienda	PA0826	Nitro	Hacienda	PA0826
Date de semis	19 mai 2014			14 mai 2015			12 mai 2016		
Taux de semis (grains/ac)	750 000	580 000		750 000	580 000		750 000	580 000	

Projet en collaboration avec :



Centre de recherche sur les grains inc.

## Analyse et résultats

En 2014, le rendement du semis au 5 pouces tendait à être légèrement plus élevé que le semis au 7,5 pouces pour l'ensemble des cultivars, alors qu'en 2015, une augmentation significative de près de 1 000 kg/ha en moyenne était observée.

Les résultats montrent qu'en réduisant l'écart entre-rangs sans augmenter la densité de semis, des gains de rendement de l'ordre de 14 % peuvent être obtenus et la qualité de la récolte maintenue. En 2015, on a également observé des comportements différents entre les cultivars pour la hauteur des plants et pour le nombre de gousses par plant, alors qu'en 2014, on soupçonnait ce genre de comportement différentiel entre les cultivars pour le nombre de gousses par plant seulement. Pour la saison 2016, les résultats ne sont pas encore disponibles. Les informations seront diffusées sur le site Internet de la Fédération d'ici janvier 2017.

# VALIDATION DE L'AUGMENTATION DU RENDEMENT ET DE LA QUALITÉ DES CONCOMBRES PARTHÉNOCARPIQUES SOUS IRRIGATION GOUTTE-À-GOUTTE

## Objectifs

– 1 –

Vérifier si l'irrigation par goutte-à-goutte permet d'augmenter les rendements et la qualité (apparence et qualités internes pour la mise en saumure) des concombres parthénocarpiques en comparaison avec un système conventionnel avec 2 irrigations

– 2 –

Vérifier si l'irrigation goutte-à-goutte des concombres parthénocarpiques est économiquement rentable

Projet en collaboration avec :

**La ferme Les frères Riopel senc.**

Avec le soutien financier de :



**irda** Institut de recherche  
et de développement  
en agroenvironnement

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec**

La FQPFLT a reçu une contribution financière de la Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière du MAPAQ afin de soutenir son projet Validation de l'augmentation du rendement et de la qualité des concombres sous irrigation

LE CONCOMBRE A DES BESOINS EN EAU ÉLEVÉS ET LES QUANTITÉS NÉCESSAIRES POUR SATISFAIRE CES BESOINS SONT PEU DOCUMENTÉES AU QUÉBEC. ACTUELLEMENT, IL Y A PEU DE PRODUCTEURS QUI IRRIGUENT ET, CEUX QUI LE FONT, UTILISENT DES SYSTÈMES PAR ASPERSION. DANS UN CONTEXTE DE MEILLEURE GESTION DE L'EAU, L'IRRIGATION PAR GOUTTE-À-GOUTTE EST À PRIVILÉGIER CAR ELLE PERMET L'UTILISATION RAISONNÉE DE L'EAU. LE PROJET RÉALISÉ SUR UNE FERME DE LA RIVE-NORD PERMET DONC DE VALIDER SI CETTE RÉGIE EST AVANTAGEUSE TANT DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL QU'ÉCONOMIQUE.

## Méthodologie

### Dispositif

- Comparaison d'un système goutte-à-goutte et d'un système avec 2 irrigations
- 1 répétition = 5 rangs d'un même traitement (irrigué vs non irrigué)
- Récolte sur le rang du milieu 2 m
- 5 rangs/traitement x 2 traitements (irrigué et non irrigué) x 4 répétitions = 40 rangs

### Mesures/Informations intéressantes

- Caractérisation du sol pour déterminer les consignes d'irrigation
- Stades de développement
- Suivi hebdomadaire du recouvrement
- Suivi du statut hydrique du sol
- 7 récoltes et qualité des concombres

- Classement et pesée des concombres
- Nombre d'épisodes d'irrigation, volume d'eau utilisé et évaluation des besoins en stockage ou en prélèvement
- Coût du matériel et équipement ainsi que de la main-d'œuvre pour irriguer

## Résultats

Les résultats partiels actuellement disponibles ne permettent pas de conclure qu'un système d'irrigation par goutte-à-goutte est plus avantageux. Les données compilées de rendement et de qualité devront être mises en relation avec les précipitations afin de valider l'opportunité de cette régie. Ces informations seront disponibles au cours de l'hiver 2017, sur le site Internet de la Fédération.

# ÉVALUATION DE LA RÉSISTANCE DE *SCLEROTINIA SCLEROTIUM* AUX FONGICIDES EN PRODUCTION LÉGUMIÈRE (LAITUE, CAROTTE, HARICOT)

LA RÉSISTANCE AUX FONGICIDES EST UN PHÉNOMÈNE RÉSULTANT DE L'ADAPTATION DES CHAMPIGNONS PATHOGÈNES AUX FONGICIDES À TRAVERS DES CHANGEMENTS DE LEUR BAGAGE GÉNÉTIQUE. LA PROPORTION D'INDIVIDUS RÉSISTANTS AU SEIN DES POPULATIONS VARIE EN FONCTION DE LA PRESSION EXERCÉE PAR L'UTILISATION DES FONGICIDES.

Au cours des deux dernières décennies, les phénomènes de résistance aux fongicides ont été largement étudiés pour certains organismes modèles comme *Botrytis cinerea*, un organisme de la même famille que *S. sclerotiorum*. La résistance est un phénomène connu et préoccupant, qui nous pousse à valider s'il existe de la résistance à ce champignon car les niveaux de celle-ci pourraient varier d'un champ à l'autre.

Ce projet vise à acquérir des connaissances pratiques sur la sensibilité des souches québécoises de *Sclerotinia sclerotiorum* face aux fongicides et à un bio-fongicide. L'acquisition de ces connaissances encouragera l'utilisation raisonnée et efficace des fongicides et appuiera l'adoption de pratiques alternatives réduisant les risques liés à l'utilisation des fongicides tout en favorisant une agriculture durable. Au terme de ce projet, nous aurons un portrait de la résistance de *S. sclerotiorum* à différents fongicides utilisés, une méthode d'évaluation simple et abordable de la résistance aux fongicides ainsi qu'une recommandation de base pour l'utilisation raisonnée des fongicides.

## Méthodologie

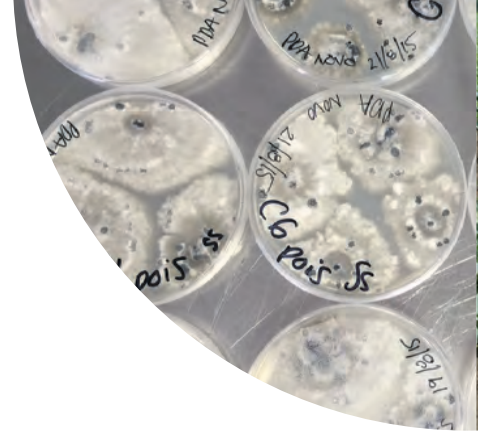
- Échantillonnage de 10 champs par année dans le haricot
- Prélèvement de 3 à 5 sclérotés par échantillon pour un total de 30 à 50 sclérotés par champ
- Désinfection des sclérotés puis mises en culture sur pétri.
- Application des fongicides sélectionnés sur chaque pétri (Quadris, Rovral, Lance,

Fontelis, Propulse) pour déterminer la quantité de matière active qui inhibe la croissance du champignon de 50 %.

- Chaque isolat recueilli sera également testé contre le bio-fongicide Contans (*Coniothyrium minitans*).
- Identifier une dose seuil pour chacune des matières actives pour déterminer les champignons sensibles des résistants.

## Résultats

Les résultats obtenus de cette première année suggèrent que la proportion d'individus résistants aux fongicides est très basse, dans les champs en culture de haricots, en 2015. Un seul isolat résistant a été trouvé pour le fongicide Lance et un autre pour le Quadris. D'autres tests seront effectués sur les sclérotés récoltés cet été (2016) et les résultats seront disponibles sur le site Internet de la Fédération au printemps 2017.



## Objectif

Évaluer la résistance de *Sclerotinia sclerotiorum* à trois classes de fongicides dans les haricots de transformation

Projet en collaboration avec :



Avec la participation financière de :





# ESSAIS DE VARIÉTÉS CONCOMBRES

DES ESSAIS DE CULTIVARS DE CONCOMBRES ONT ÉTÉ RÉALISÉS, CETTE ANNÉE, EN COLLABORATION AVEC LE CARREFOUR INDUSTRIEL ET EXPÉRIMENTAL DE LANAUDIÈRE (CIEL) ET LES SEMENCIERS RIJK ZWAAN, NUNHEMS ET SEMINIS. CETTE SAISON, LES ESSAIS PORTAIENT SUR DES VARIÉTÉS CONVENTIONNELLES ET PARTHÉNOCARPIQUES UTILISÉES POUR LA RÉCOLTE MÉCANIQUE. RAPPELONS QUE LES VARIÉTÉS PARTHÉNOCARPIQUES N'ONT PAS BESOIN D'ÊTRE POLLINISÉES PAR LES ABEILLES POUR FORMER LEURS FRUITS.

## Objectifs

– 1 –  
*Évaluer la performance de cultivars à des fins de récolte mécanique*

– 2 –  
*Développer la compétitivité des entreprises du secteur en identifiant les cultivars les plus performants*

– 3 –  
*Fournir de l'information sur la performance de nouveaux cultivars de concombres de transformation sous notre climat*

## Méthodologie

Les caractéristiques et le comportement des variétés au champ, selon les régions, ont été notés et analysés afin de valider quel cultivar présente les critères attendus des producteurs et de l'industrie.

Essai de cultivars 1 site chez un producteur de Lanaudière		
Nunhems	Rijk Zwaan	Seminis
Logan	Puccini	SV5479CN
53019	Karaoke	Expedition
	Bowie	
	Gershwin	

## Analyse

Le rapport présentant les résultats complets sera disponible dès la fin de décembre sur le site Internet de la Fédération sous la rubrique « Projets R et D » ou en nous contactant.

Projet en collaboration avec :



Bayer CropScience



# RÉVISION DES GRILLES DE FERTILISATION POUR LE CONCOMBRE

LES GRILLES DE FERTILISATION POUR LE CONCOMBRE, PUBLIÉES PAR LE CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE (CRAAQ), SONT EN COURS DE RÉVISION. DES ESSAIS EN PARCELLES ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2014 ET SONT PRÉVUS JUSQU'EN 2017. CE TRAVAIL DE MISE À JOUR EST IMPORTANT, COMPTE TENU DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE PRODUCTION, DES NORMES AGROENVIRONNEMENTALES PLUS STRICTES ET DES NOUVELLES MÉTHODES STATISTIQUES D'ANALYSES DES RÉSULTATS. LES DOSES RECOMMANDÉES SERONT SÉLECTIONNÉES SELON UN MODÈLE DE RÉPONSE AGRONOMIQUE ASSURANT PLUS DE PRÉCISION POUR CHACUNE DES CLASSES DE FERTILITÉ.

## Méthodologie

### Choix des sites d'essais chez quatre producteurs:

- Sites représentatifs de bonnes conditions de culture (pas de bordure de champ, d'endroit mal drainé, etc.)
- Application d'engrais et récoltes faites manuellement par les conseillers, mais la majorité des opérations culturales sont effectuées par les producteurs

### Deux sites pour 5 traitements comparatifs de N-P-K

- 5 doses de N : 0-180 kg/ha
- 5 doses de P : 0-120 kg/ha
- 5 doses de K : 0-120 kg/ha

- un traitement d'élément mineur
- Comparaison des rendements obtenus pour chacune des doses évaluées avec ceux du producteur
- Évaluation des prélèvements de la culture avec un échantillon de biomasse

### Trois sites pour 5 traitements comparatifs de N seulement

- 5 doses de N : 0-180 kg/ha
- Comparaison des rendements obtenus pour chacune des doses évaluées avec ceux du producteur
- Évaluation des prélèvements de la culture avec un échantillon de biomasse

## Résultats

Cinq parcelles ont été réalisées en 2016, soit deux effectuées par le CIEL chez un producteur de la Rive-Nord et deux autres, conduits par PleineTerre, chez deux producteurs de la Rive-Sud, et une dernière effectuée par le Dura-Club en Montérégie également. Pour le moment, la tendance préliminaire indiquerait une réponse positive à l'ajout d'azote, de même qu'appliquer peu ou beaucoup de phosphore et de potassium n'aurait pas d'impact sur les rendements.

Les informations sont compilées et analysées annuellement. Les résultats finaux ne seront présentés qu'en début 2018 puisque la dernière année prévue au projet est 2017.

## Objectifs

– 1 –

*Valider les besoins réels du concombre selon les textures et les teneurs en phosphore et en potassium du sol dans les conditions de croissance du Québec*

– 2 –

*Mettre à jour les présentes grilles de fertilisation pour le concombre de transformation*

– 3 –

*Maximiser la rentabilité de la production*

– 4 –

*Minimiser les impacts possibles sur l'environnement en fertilisant selon les besoins réels de la culture*



Projet en collaboration avec :



Avec le soutien financier de :



# OPTIMISATION DE LA DENSITÉ DE SEMIS DANS LA CULTURE DU CONCOMBRE DE TRANSFORMATION AVEC LES CULTIVARS PARTHÉNOCARPIQUES

SELON LES DONNÉES RECUEILLIES PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION, LA MAJORITÉ DES PRODUCTEURS QUÉBÉCOIS UTILISENT DES DENSITÉS DE 30 000 À 36 000 AVEC LES VARIÉTÉS CONVENTIONNELLES ALORS QU'ELLES SONT MOINDRES, 26 000 PLANTS/ACRE POUR LES CULTIVARS PARTHÉNOCARPIQUES DONT LE PUCCINI.

Or, la compagnie de semences Rijk Zwaan, qui commercialise le Puccini, recommande entre 18 000 et 20 000 plants/acre pour la récolte manuelle. Même que certains producteurs des États-Unis sèment à une densité nettement inférieure de l'ordre de 15 000 plants/acre, avec ce cultivar. La Fédération, en collaboration avec le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), a voulu valider ces densités de semis afin de réduire les coûts de semences qui sont élevés et observer les impacts sur les rendements et la qualité des concombres.

## Méthodologie

Les densités suivantes ont été testées cet été, en parcelle, chez un producteur de Lanaudière, avec le cultivar Puccini.

- T1 : 8 pouces entre les plants, densité de 26 137 plants/acre
- T2 : 10 pouces entre les plants, densité de 20 909 plants/acre
- T3 : 11 pouces entre les plants, densité de 19 008 plants/acre
- T4 : 12 pouces entre les plants, densité de 17 424 plants/acre
- T5 : 14 pouces entre les plants, densité de 14 935 plants/acre

Les parcelles ont été préparées, semées puis fertilisées et les pesticides ont été appliqués par le producteur chez qui l'essai a été réalisé. Les observations au cours de la saison de production, de même que la récolte, ont été effectuées par l'équipe du CIEL.

## Résultats

Le rapport présentant les résultats de cette première année d'essais sera disponible sur le site Internet de la Fédération à la mi-décembre.

## Objectifs

– 1 –  
*Évaluer la densité optimale du cultivar Puccini pour 5 densités différentes*

– 2 –  
*Valider si la densité a un impact sur les rendements et la qualité finale des concombres*

– 3 –  
*Déterminer les coûts de production*

Projet en collaboration avec :



Financé par :



# PIÉGEAGE DU VER GRIS OCCIDENTAL DU HARICOT (VGOH)



LE VER GRIS OCCIDENTAL DU HARICOT (VGOH) S'ATTAQUE PRINCIPALEMENT AUX PRODUCTIONS DE MAÏS ET DE HARICOTS. BIEN QU'IL SE NOURRISSÉ PRINCIPALEMENT DU FEUILLAGE, SES LARVES QUI SE LOGENT DANS LES ÉPIS ET LES GOUSSES OCCASIONNENT DES DOMMAGES, CE QUI LES REND IMPROPRES À LA TRANSFORMATION. LE VGOH EST ARRIVÉ AU QUÉBEC EN 2009 ET SA PRÉSENCE EST EN LÉGÈRE AUGMENTATION DEPUIS. LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES (RAP) A MIS EN PLACE UN GROUPE DE DÉPISTAGE AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE CET INSECTE ET SA RÉPARTITION AU QUÉBEC. LA FQPFLT PARTICIPE À CE RÉSEAU DEPUIS 2011, EN FAISANT HEBDOMADAIREMENT LE RELEVÉ DE DEUX PIÈGES QUI SONT INSTALLÉS EN PÉRIPHÉRIE DE CHAMPS DE HARICOTS EN MONTÉRÉGIE.

## Objectifs

– 1 –  
Suivre l'évolution  
de la migration du VGOH

– 2 –  
Documenter la présence  
et les dommages  
du VGOH

– 3 –  
Identifier  
le seuil critique

## Méthodologie

- Installation d'un piège à phéromones dans un champ de haricots, à proximité de champs de maïs
- De fin juin à fin août, suivi du piège une fois par semaine sur deux sites (Verchères et St-Charles-sur-Richelieu)
- Un dépistage des parcelles de haricots est prévu lors de l'atteinte de 100 papillons/piège
- Les rapports du piégeage sont transmis au RAP

## Résultats

Cette année, bien que la quantité de papillons capturés en 2016 soit semblable à celle de 2015, des dommages significatifs ont été rencontrés en Montérégie-Ouest et en Outaouais. En plus du piégeage, du dépistage a dû être effectué dans quelques champs afin d'évaluer les pertes. Ainsi, pour la première fois, ce ravageur a eu un impact économique.

Les premiers papillons sont arrivés dans la semaine du 3 juillet. Le pic survient plus tard cette année, vers la fin août, où il y avait présence de papillons dans la plupart des pièges installés au Québec. Les sites sableux semblent favoriser l'insecte, qui émerge plus difficilement dans les sols argileux.

Dans le maïs grain, sept champs ont été dépistés afin d'évaluer le niveau de dommages causés par le VGOH. La plupart des sites de maïs grain suivis étaient dotés d'une technologie Bt produisant la toxine Cry1F homologuée contre le VGOH.

Les épis endommagés permettent de conclure que cette technologie n'offre qu'une protection partielle contre le VGOH.

Par ailleurs, les données de 2016 démontrent que le piégeage ne permet pas d'estimer parfaitement l'importance des dommages.

Selon les études de Geneviève Labrie, entomologiste, les pertes occasionnées par le VGOH sont de l'ordre de 4 à 11 %, si une seule larve est présente dans l'épi. Il faut ajouter à ces pertes celles qui peuvent être causées par la présence de mycotoxines plus fréquentes dans les épis infestés. Il est recommandé de semer des variétés de maïs plus hâtives pour éviter que les adultes, émergeant de la mi-juin à la mi-août, n'attaquent les plants de maïs. Si le maïs est plus avancé, la femelle préférera pondre sous les feuilles de haricots, le VGOH étant plus attiré par les haricots que par le maïs. Par contre, lorsque le maïs est au stade « sortie de la panicule », la femelle du VGOH préférera pondre ses œufs sur le maïs plutôt que sur le haricot.

Si des larves ou des dommages sont observés, la meilleure stratégie d'intervention consiste à surveiller le développement de moisissures et d'en évaluer la teneur, et de récolter si 10 % ou plus des épis présentent des moisissures (Robertson 2014).

Projet en collaboration avec :

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec



# CARACTÉRISATION DE LA DIVERSITÉ ET DE LA PHÉNOLOGIE DES PUNAISES PENTATOMIDAE DANS LA CULTURE DU POIS AU QUÉBEC DANS LE BUT DE DÉVELOPPER UNE TECHNIQUE DE DÉPISTAGE FIABLE

LES PUNAISES DE LA FAMILLE DES PENTATOMIDAE POSENT DE PLUS EN PLUS DE PROBLÈMES DANS LA CULTURE DU POIS AU QUÉBEC. BIEN QUE LA PRÉSENCE DE CES DERNIÈRES SUR LES PLANTS NE PROVOQUE PAS DE PERTES DE RENDEMENT, ELLES CONTAMINENT TOUTEFOIS LES RÉCOLTES. AINSI, LA TOLÉRANCE À L'USINE LIÉE À LEUR PRÉSENCE EST FAIBLE, LES TRIEURS OPTIQUES NE LES DÉTECTANT PAS À CAUSE DE LEUR FORME ET DE LEUR COULEUR SEMBLABLES À UN POIS. DES APPLICATIONS D'INSECTICIDES DOIVENT AINSI ÊTRE SOUVENT RÉALISÉES. ACTUELLEMENT, NOUS NE CONNAISSONS PAS LES ESPÈCES DE PUNAISES PENTATOMIDES POUVANT SE RETROUVER DANS LA CULTURE DU POIS AU QUÉBEC. LES TECHNIQUES DE PIÉGEAGE ET DE DÉPISTAGE SONT ÉGALEMENT À DÉVELOPPER AFIN DE MIEUX CIBLER LE MOMENT APPROPRIÉ D'INTERVENTION.

## Méthodologie

Trois techniques de dépistage ont été évaluées dans dix champs de pois, chez des producteurs de la Montérégie-Est et Ouest. La moitié de ces champs étaient adjacents à la culture du soya et l'autre moitié à celle du maïs-grain, afin de voir leur incidence sur les populations de punaises. Les trois techniques évaluées étaient : l'observation visuelle, le battage et le piégeage à phéromone.

L'observation visuelle a été réalisée à l'aide d'un quadrat de 1 mètre par 1 mètre dans lequel toutes les punaises étaient recueillies et les espèces identifiées en laboratoire.

Le système de battage était constitué d'un tissu blanc d'environ 12 cm de large par 1 m de long refermé à chaque extrémité. Le tissu était inséré entre deux rangs de pois, puis les plants se trouvant de chaque côté étaient secoués afin d'y faire tomber les insectes. Tous les insectes ont été rapportés au laboratoire et identifiés.

Finalement, deux pièges à phéromone ont été installés dans chacun des champs à l'étude, un en bordure du champ et l'autre au centre. Tous les insectes collectés ont été identifiés.

## Analyse

L'analyse des résultats n'a pas encore été complétée. Le rapport de cette première année de projet sera disponible prochainement sur le site Internet de la Fédération. Toutefois, les observations faites au cours de la saison 2016 démontrent que les punaises présentes sont presque toutes de la même espèce, soit *Euschistus servus*. Ceci se traduirait probablement par une plus grande simplicité de contrôle. Selon les caractéristiques des espèces observées, il y aurait d'une à deux générations par année.



Photo: AE Gagnon

## Objectifs

- 1 –  
Documenter le cycle biologique des principales espèces de punaises pentatomides dans la culture du pois
- 2 –  
Proposer une stratégie de dépistage efficace
- 3 –  
Évaluer l'abondance, la diversité et la phénologie des punaises pentatomides dans la culture du pois
- 4 –  
Comparer divers moyens de dépistage de la punaise dans la culture du pois

Projet en collaboration avec :

  
Centre de recherche sur les grains inc.



Projet financé par :

  
UN PAS DE PLUS POUR VOUS



## Objectifs

– 1 –  
Évaluer l'incidence de la densité de semis sur les rendements, la qualité et les maladies

– 2 –  
Identifier le stade optimal de récolte (qualité et rendement)

– 3 –  
Développer un ou plusieurs critères mesurables rapidement pour le déclenchement de la récolte

– 4 –  
Optimiser les critères et le processus de caractérisation de la qualité du produit

– 5 –  
Identifier les enjeux phytosanitaires en lien avec la production d'edamame

Projet en collaboration avec :



Projet financé par :



# AMÉLIORATION DE LA RÉGIE DE CULTURE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE RÉCOLTE DANS LA PRODUCTION D'EDAMAME

---

AU QUÉBEC, L'EDAMAME SURGELÉ EST DE PLUS EN PLUS PRÉSENT SUR LES MARCHÉS ET CES PRODUITS SONT MAJORITAIREMENT IMPORTÉS D'ASIE. LA PRODUCTION D'EDAMAME EST PRÉSENTEMENT PEU RÉPANDUE ET EST CONFRONTÉE À DES LIMITES TECHNIQUES DIVERSES (CONNAISSANCES, MATURITÉ, CULTIVARS, DENSITÉ, RÉCOLTE). RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LE CÉROM ET BONDUELLE, CE PROJET VISE À PRÉCISER LES PARAMÈTRES DE LA RÉGIE DE CULTURE. L'ANNÉE 2016 FÛT LA PREMIÈRE ANNÉE ET LE PROJET SE POURSUIVRA ENCORE SUR DEUX AUTRES SAISONS.

## Méthodologie

En 2016, l'expérimentation a permis de recueillir des résultats afin d'établir la mesure optimale de déclenchement de la récolte pour les critères taux de sucre, ratio grain/gousse, tendérométrie. Un cinquième critère reste à définir selon les résultats obtenus en 2016, en se basant sur le critère de référence taux d'humidité du grain. Les cultivars retenus pour ce projet sont Karikachi (91 j), OT13-03 (88 j) et Beer friend (84 j). Le choix de ces cultivars repose sur le nombre de jours de production afin de permettre une récolte plus étalée, de même que sur le goût, l'apparence et la texture, paramètres qui ont été évalués par Bonduelle lors de l'essai de cultivars réalisé en 2015. Les trois densités de semis testées ont été de 150 000, 200 000 et 275 000 graines/ha. Le projet est composé de 36 parcelles principales, chacune étant subdivisée en 5 selon les 5 critères de récolte évalués pour un total de 180 unités expérimentales.

## Résultats

Cette année de projet a connu quelques problèmes dû à une infestation de larves de mouches des semis, ainsi qu'au temps sec et aux pucerons.

Malgré ces événements, toutes les variétés de l'essai ont été récoltées, mais chacune d'entre elles a réagi différemment aux stress rencontrés. Les variétés pourraient être modifiées en 2017.

Pour la récolte de 2016, l'humidité a été la mesure témoin de déclenchement afin de permettre la validation de trois autres méthodes de déclenchement que sont le taux de sucre, le ratio grain/gousse et la tendérométrie des grains. La méthode de tendérométrie semble prometteuse de même que celle utilisant le taux de sucre. Cette dernière méthode sera cependant validée une fois les courbes de référence finalisées, la saison 2016 n'ayant servi qu'à comptabiliser des données pour définir la courbe de référence.

Tous les échantillons ont été envoyés chez Bonduelle afin de compléter des tests de qualité des graines concernant la couleur, les défauts d'apparence, la grosseur des grains, la texture et la saveur sucrée.

Le rapport de cette première année sera disponible début 2017 sur le site Internet de la Fédération.

# ESSAIS DE VARIÉTÉS ÉDAMAME

## Objectif

Acquérir de l'information  
sur la performance de  
nouveaux cultivars  
d'edamame

Projet en collaboration avec :

Bonduelle

CÉROM  
Centre de recherche sur les grains inc.



POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE, DES ESSAIS  
DE CULTIVARS D'EDAMAME ONT ÉTÉ RÉALISÉS  
AU CÉROM. L'ÉQUIPE DU CÉROM A EFFECTUÉ  
LE TRAVAIL DE SUIVI DES PARCELLES,  
DE RECHERCHE ET D'ANALYSE.

Intervenants et producteurs ont participé, le 11 août 2016, à la visite de parcelles. Ils ont pu comparer les caractéristiques des variétés et observer le comportement des différents cultivars au champ. Cette visite a aussi été l'occasion d'échanger sur la régie de production et sur les différents critères de qualité qui sont recherchés pour ce produit.

## Méthodologie

- 8 variétés, semées le 25 mai 2016
- Nombre de semenciers participants : 6
- La récolte est ciblée en fonction de l'humidité du grain : 72-74 %
- Aucun grain jaune n'est toléré
- L'edamame doit être blanchi afin d'éliminer une toxine, la peroxydase
- Chaque échantillon sera évalué selon différents critères déterminés par l'équipe de Bonduelle

## Résultats

Pour cette deuxième année d'essais, les variétés ayant donné de bons résultats en 2015 ont été reconduites alors que d'autres ont été ajoutées. Comme la fenêtre de récolte est courte, des variétés à maturité tardive ont aussi été essayées. Les caractéristiques exigées par l'industrie sont au moins 2 grains par gousse, un goût sucré et des gousses qui restent vertes plusieurs jours. Les observations démontrent une grande variabilité entre les cultivars.

Le rapport complet de 2016 sera disponible début 2017, sur le site Internet de la Fédération, sous la rubrique « Projets R et D » ou en nous contactant.



# ADAPTATION D'UN INDICATEUR DU POTENTIEL INFECTIEUX LIÉ À APHANOMYCES EUTEICHES POUR LA PRODUCTION DE POIS

## Objectifs

– 1 –

Développer un indicateur de risque du potentiel infectieux d'*Aphanomyces euteiches* en production de pois

– 2 –

Moduler les prévisions de rendements en fonction des risques

– 3 –

Mesurer l'impact des changements de pratiques culturales sur les populations d'*A. euteiches* dans le sol

Projet en collaboration avec :

Bonduelle



PHYTODATA

Projet financé par :

PROGRAMME  
**INNOV'  
ACTION**  
AGROALIMENTAIRE

APHANOMYCES EST UN CHAMPIGNON DE SOL QUE L'ON PRÉSUME ASSEZ FRÉQUENT DANS LES SOLS DU QUÉBEC. LES PERTES QUI LUI SONT DIRECTEMENT ATTRIBUÉES SONT DIFFICILES À ESTIMER, CAR D'AUTRES CHAMPIGNONS PATHOGÈNES SECONDAIRES COMME PYTHIUM, RHIZOCTONIA ET FUSARIUM CAUSENT À PEU PRÈS LES MÊMES SYMPTÔMES. LA POURRITURE DES RACINES ET LE DÉPÉRISSEMENT DU POIS SONT FRÉQUEMMENT OBSERVÉS AU QUÉBEC, LORS DES SAISONS PLUVIEUSES, MAIS CE QUI CAUSE CES DOMMAGES EST TRÈS PEU DOCUMENTÉ. IL EXISTE ACTUELLEMENT TRÈS PEU D'INFORMATION SUR LA RESPONSABILITÉ D'APHANOMYCES À CAUSER CES MALADIES RACINAIRES DANS LES POIS. LA POURRITURE RACINAIRE EST POURTANT RECONNUE COMME UNE MALADIE PRÉOCCUPANTE, À TRAVERS TOUT LE CANADA. DE PLUS, PRÉSENTEMENT, IL N'EXISTE AUCUN FONGICIDE EFFICACE OU CULTIVAR COMPLÈTEMENT RÉSISTANT AUX MALADIES RACINAIRES PROVOQUÉES PAR APHANOMYCES. AFIN DE MIEUX RÉPERTORIER LES DIFFÉRENTS CHAMPIGNONS PATHOGÈNES QUI COLONISENT LES SOLS DE NOS RÉGIONS DE CULTURE ET DE TROUVER DES MÉTHODES POUR MIEUX LES CONTRÔLER, UN PROJET EN COLLABORATION AVEC PHYTODATA A DÉBUTÉ À L'ÉTÉ 2016.

## Méthodologie

**Étape 1 :** Adaptation d'un test de détection moléculaire permettant la quantification de l'inoculum d'*A. euteiches* dans le sol.

**Étape 2 :** Comparaison des tests moléculaires aux tests conventionnels en pots.

**Étape 3 :** Calibration de l'indicateur.

Un indice de sévérité globale sera attribué à chaque zone d'échantillonnage où du sol aura été prélevé, (zones saines et malades du champ). La quantité d'*A. euteiches* dans le sol et les tissus est mesurée à l'aide du test moléculaire développé à l'étape 1. Il y a vérification de la présence d'autres agents pathogènes des racines du pois (i.e. *Rhizoctonia* sp., *Fusarium* sp., *Pythium* sp.). En parallèle, des données climatiques (température et humidité du sol) et agronomiques

(pH, rapport carbone azote, calcium, matière organique, antécédents culturaux, compaction) sont également recueillies. Et finalement, un lien entre le potentiel infectieux évalué par détection moléculaire et la sévérité des symptômes au champ sera établi, s'il en existe un.

## Résultats

Au cours de la saison 2016, 50 champs répartis chez 13 producteurs de la Montérégie ont été échantillonnés. Les informations recueillies cette année rapportent peu de présence d'*Aphanomyces*. Les champignons pathogènes retrouvés sont plus des groupes de *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Fusarium*. Plus d'information sera disponible sur le site Internet de la Fédération en février 2017, une fois le rapport finalisé.





# SYNDICATS RÉGIONAUX ET COMITÉS DE LA FÉDÉRATION

# SYNDICATS RÉGIONAUX

## **St-Jean-Valleyfield**

Hugues Landry, président  
Jocelyn Prud'homme, vice-président  
Marc-André Isabelle, membre de l'exécutif

Dominique Daoust  
Gilles Forget  
Guy Vincent  
Frédéric Boire

Myriam Gagnon, secrétaire

## **St-Hyacinthe**

Yvan Michon, président  
François Cloutier, vice-président  
Stéphane Blanchette, membre de l'exécutif

Philippe Bossiroy  
Jessey Pelletier  
Daniel Dutilly  
Daniel Grégoire

Myriam Gagnon, secrétaire

## **Laurentides/Lanaudière/ Mauricie**

Pascal Forest, président  
Claude Rivest, vice-président  
René Riopel, membre de l'exécutif

Michel Larose  
Sébastien Bérard

Myriam Gagnon, secrétaire

## **Centre-du-Québec**

Daniel Pétrin, président  
Werner Georg Schur, vice-président  
Bernard Marin, membre de l'exécutif

Patrick Joyal  
Bruno Simard  
Mario Proulx  
Marc Dujardin

Marc Dessureault, secrétaire

# COMITÉS DE LA FÉDÉRATION

## **Conseil exécutif**

Yvan Michon, président  
Pascal Forest, 1<sup>er</sup> vice-président  
Daniel Pétrin, 2<sup>e</sup> vice-président

## **Comité des résolutions**

Yvan Michon  
Pascal Forest  
Daniel Pétrin  
Hugues Landry  
Judith Lupien

## **Conseil d'administration élargi**

Membres du conseil d'administration  
Membres des comités de production  
Administrateurs des quatre syndicats régionaux

## **Comité de surveillance**

Gilles Forget  
Bernard Marin

## **Table Centrale**

Yvan Michon  
Pascal Forest  
Daniel Pétrin  
Judith Lupien





### Comité de production – Maïs sucré épi

Richard Lussier (président et négociateur)  
François Cloutier (négociateur)  
Daniel Pétrin  
Judith Lupien



### Comité de production – Concombres

René Riopel (président et négociateur)  
Patrick Joyal (négociateur)  
Jonathan St-Onge (négociateur)  
Michel Larose (négociateur)  
Raphaël Gaucher (négociateur)  
Pascal Forest  
Judith Lupien



### Comité de production – Maïs crème et grain

Stéphane Blanchette (président et négociateur)  
Dominique Daoust (négociateur)  
François Cloutier (négociateur)  
Bernard Marin (négociateur)  
Jessy Pelletier (négociateur)  
Alain Derepentigny (substitut)  
Daniel Pétrin  
Ronald Verdonck  
Judith Lupien



### Comité de production – Pois

Marc-André Isabelle (président et négociateur)  
Werner Georg Schur (négociateur)  
Gilles Forget (négociateur)  
André Brisson (négociateur)  
Philippe Bossiroy (substitut)  
Maxime Pétrin  
Guy Vincent  
Daniel Grégoire  
Daniel Dutilly  
Yvan Michon  
Judith Lupien



### Comité de production – Haricots

Hugues Landry (président et négociateur)  
Claude Rivest (négociateur)  
Sébastien Bérard (négociateur)  
Marc Dujardin (négociateur)  
Jocelyn Prud'homme (substitut)  
Jacques Cartier (substitut)  
Charles Graveline  
Pascal Forest  
Judith Lupien



### Comité de production – Biologique

Gilles Audette (président et négociateur)  
Marcel Mailhot (négociateur)  
Rémi Ouellet (négociateur)  
Denis Ouellet (négociateur)  
Sylvain Raynault (négociateur)  
Denis Champagne (substitut)  
Michel Frappier  
Stanley Lalonde  
Stephen Ovens  
Yvan Michon  
Pascal Forest

### AGENTS DE GRIEF



### Production de haricots

Claude Rivest  
(Laurentides/Lanaudière/Mauricie)  
Marc Dujardin (Centre-du-Québec)  
Stéphane Blanchette (St-Hyacinthe)  
Gilles Forget (St-Jean-Valleyfield)



### Production de pois

Jessy Pelletier (St-Hyacinthe)  
Guy Vincent (St-Jean-Valleyfield)  
Werner Georg Schur (Centre-du-Québec)  
Claude Rivest  
(Laurentides/Lanaudière/Mauricie)



### Production de concombres

René Riopel  
(Laurentides/Lanaudière/Mauricie)  
Daniel Pétrin (Centre-du-Québec)  
Jonathan St-Onge (St-Hyacinthe)



### Production de maïs sucré

Nicolas Robert (St-Hyacinthe)





# REPRÉSENTATIONS DE LA FÉDÉRATION



### **Yvan Michon – président**

- Assemblée générale annuelle - Coalition souveraineté alimentaire
- Assemblée générale annuelle de l'UPA-DI
- Congrès du CTAQ
- Congrès général de l'UPA
- Conseil général de l'UPA
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés - UPA
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers - UPA
- Événement marketing - CTAQ
- Table filière des légumes de transformation
- Comité innovation – Table filière des légumes de transformation
- Ontario Processing Vegetables Industry Conference (OPVIC)
- Journée de la rentrée de l'UPA
- Rencontre AAC
- Gala Méritas – ITA St-Hyacinthe
- Tournoi de golf – Au cœur des familles agricoles
- Une journée pour la Terre – UPA
- Festival du maïs sucré de St-Damase
- SIAL
- Forum provincial sur la santé psychologique en agriculture



### **Pascal Forest – 1<sup>er</sup> vice-président**

- Comité mise en marché – Table filière des légumes de transformation
- Congrès général de l'UPA
- Événement marketing – CTAQ
- North American Processing Vegetable Conference (NAPVC)
- Colloque Perspectives agro-alimentaires - CRAAQ
- Congrès du CTAQ
- Journée de la rentrée de l'UPA
- Assemblée générale annuelle – APMQ
- Table horticole – UPA
- Journée thématique – CETAB+
- Tournoi de golf – Au cœur des familles agricoles
- SIAL
- Planification stratégique – RMAAQ
- Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
- Comité de suivi et de concertation de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture



### **Daniel Pétrin – 2<sup>e</sup> vice-président**

- Congrès général de l'UPA
- Journée de la rentrée de l'UPA
- Assemblée générale annuelle – Au cœur des familles agricoles
- Colloque Perspectives agro-alimentaires – CRAAQ
- Gala Méritas de l'École de l'agriculture de Nicolet
- SIAL
- Assemblée générale annuelle des producteurs de grains du Québec



### **Judith Lupien – directrice générale**

- Table filière des légumes de transformation
- Comité innovation – Table filière des légumes de transformation
- Comité mise en marché – Table filière des légumes de transformation
- Table des directeurs des groupes spécialisés
- Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés – UPA
- Table de travail sur la mise en marché – UPA
- Comité de travail sur la contractualisation – UPA
- Table de développement de la production biologique – UPA
- Assemblée générale annuelle – CINTECH
- Congrès général de l'UPA
- Table horticole – UPA
- Rencontre AAC
- Planification stratégique – RMAAQ
- SIAL
- Webconférence sur la fiscalité foncière agricole – UPA
- Comité de réflexion sur la LMM et les SAT – UPA



### **Myriam Gagnon – conseillère au développement et à la recherche**

- Ontario Processing Vegetables Industry Conference (OPVIC)
- Table filière des légumes de transformation
- Comité innovation - Table filière des légumes de transformation
- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication – UPA
- Congrès général de l'UPA
- Journée pesticides et salubrité des aliments
- Colloque sur les pesticides
- Colloque bio – CETAB+
- Atelier sur les biopesticides – AAC
- Webconférence sur la priorisation des pesticides – MAPAQ
- Groupe de travail des affiliés en production végétale



### **Werner Georg Schur – administrateur**

- North American Processing Vegetable Conference (NAPVC)



### **Gilles Audette – représentant secteur biologique**

- Table de développement de la production biologique - UPA

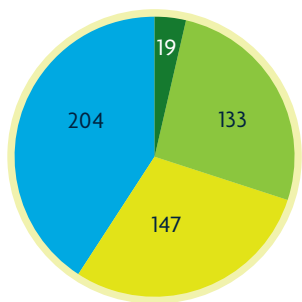




# STATISTIQUES

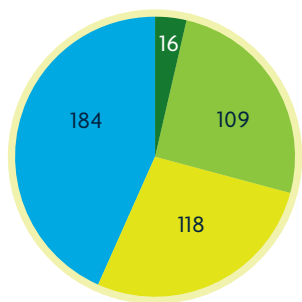
### RÉPARTITION DES CONTRATS POUR 2015

503 contrats / 346 fermes



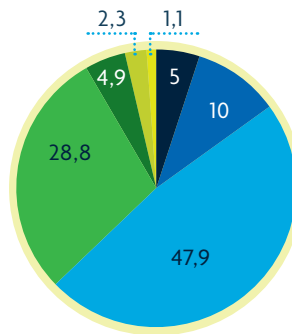
### RÉPARTITION DES CONTRATS POUR 2016

427 contrats / 305 fermes

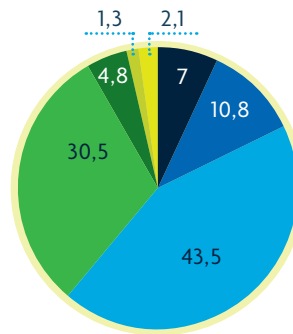


● concombres ● haricots ● maïs sucré ● pois verts

### RÉPARTITION DES CONCOMBRES 2015 (%)



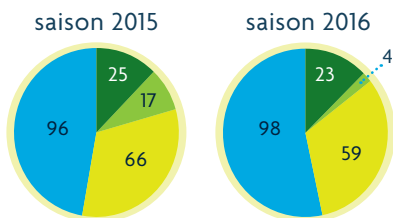
### RÉPARTITION DES CONCOMBRES 2016 (%)



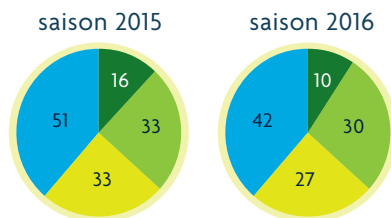
● classe 1 ● classe 2 ● classe 3 ● classe 4 ● classe 5  
● tout-venant ● avec défauts

## RÉPARTITION DES CONTRATS PAR RÉGION ET PAR PRODUCTION

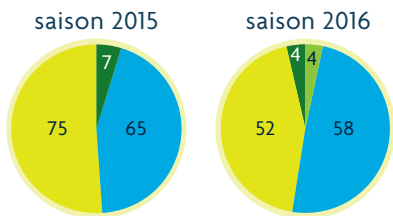
### POIS VERTS



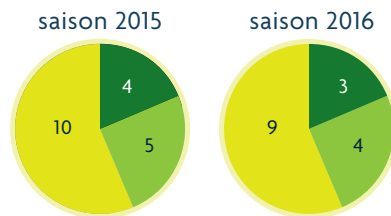
### HARICOTS



### MAÏS SUCRÉ

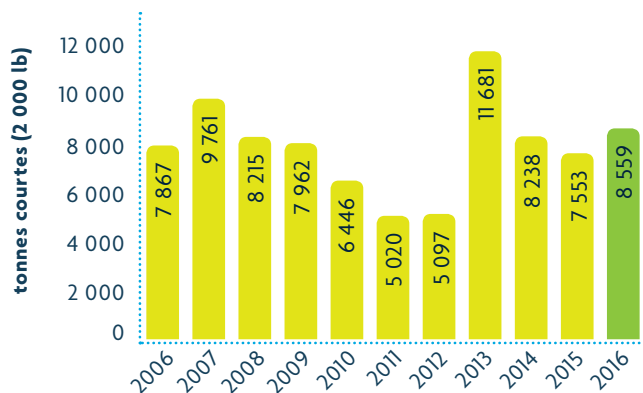


### CONCOMBRES

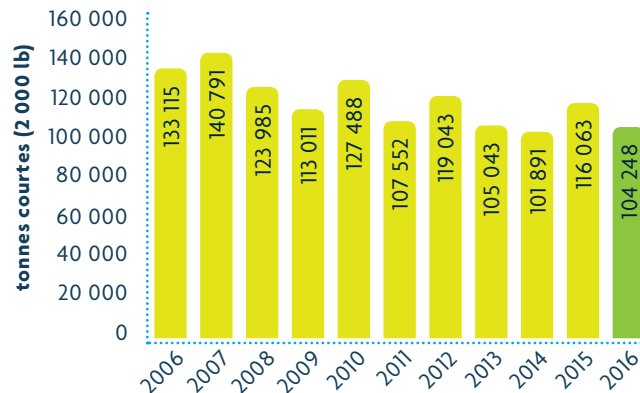


● Centre-du-Québec ● Lanaudière ● St-Hyacinthe ● St-Jean-Valleyfield

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES CONCOMBRES DE 2006 À 2016



## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PHM DE 2006 À 2016



## - CONCOMBRES -

Évolution des prix payés • (\$ / Tonne nette : 2 000 lbs) • Prix incluant les frais de récolte et de transport

CLASSE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		2016
									Whyte's	Autres acheteurs	
No. 1 (0 - 26 mm)	749	824	824	832	874	918	615	621	621	621	645
No. 2 (26,1 - 31 mm)	446	491	508	513	539	566	615	621	621	621	645
No. 3 (31,1 - 42 mm)	304	334	352	356	373	392	425	429	435	444	465
No. 4 (42,1 - 51 mm)	136	150	158	160	168	176	190	192	242	197	220
No. 5 (51,1 - 55 mm)	58	64	68	69	69	72	72	73	83	78	80
Tout-venant							190	192	242	197	200
Avec défauts							72	73	83	78	80
Prix moyen (\$/tc)	253,16	289,15	288,77	296,26	315,89	358,12	326,80	350,95	376,77		392,31
% d'augmentation du prix moyen par rapport à l'année précédente	7,2%	14,2%	-0,1%	2,6%	6,6%	13,4%	-8,7%	7,4%	6,8%		4,1%

## - POIS -

Évolution des prix payés (\$) / tonne nette courte : 2 000 lbs)  
(\$ / tonne brute courte = depuis 2013) • Prix SANS frais de récolte et de transport

POIS RÉGULIER

Année	Tendreté			Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
	0 - 80	Moyenne	126 et plus			Semis après le 21 mai
2012	805	352	327	0,33	120	10
2013	813	356	330	0,33	120	10
2014	760	324	309	0,35	120	10
2015	817	343	332	0,40	140	10
2016	840	362	346	0,48	167	10
2016 BIO	1 512	653	623			

POIS GROS

Année	Tendreté			Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
	0 - 80	Moyenne	126 et plus			Semis après le 21 mai
2012	782	361	334	0,35	120	10
2013	790	365	337	0,35	120	10
2014	723	320	308	0,35	120	10
2015	794	355	339	0,40	140	10
2016	Voir note : Catégorie « Régulier »					

## - MAÏS SUCRÉ « CRÈME ET GRAIN » -

Évolution des prix payés (\$) / tonne courte brute) • Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	Prix de base Tonne brute courte Catégorie A	Prix des semences (1 000 grains)	Seuil \$/acre semée	Forfait (\$/acre/jour) Semis après le 17 juin	Prime incitative au semis \$/acre
2012	110,00	3,30	820	3*	
2013	114,25	3,55	828		25
2014	101,50	3,55	721		25
2015	101,50	4,00	695		40
2016	103,00	4,80	706		56
2016 BIO	185,40	4,80	1 270		

\*Semis après le 11 juin de 2012 à 2014

À compter de 2016 :

La catégorie « Régulier » inclut l'ancienne catégorie « Gros »

La catégorie « Petit » inclut l'ancienne catégorie « Mini »

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du pois lorsque la production a été irriguée.

POIS PETIT

Année	Tendreté			Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
	0 - 80	Moyenne	126 et plus			Semis après le 21 mai
2012	790	376	332	0,25	120	10
2013	798	380	335	0,25	120	10
2014	762	333	320	0,28	120	10
2015	775	345	325	0,32	140	10
2016	822	365	345	0,38	171	10
2016 BIO	1 481	659	622			

POIS MINI

Année	Tendreté			Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)
	0 - 80	Moyenne	126 et plus			Semis après le 21 mai
2012	824	366	315	0,17	120	10
2013	832	370	318	0,17	120	10
2014	749	316	286	0,20	120	10
2015	771	376	295	0,30	140	10
2016	Voir note : Catégorie « Petit »					

## - MAÏS SUCRÉ « ÉPI » -

Évolution des prix payés (\$ / tonne courte brute) • Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	Prix \$/tc		Prix des semences (1 000 grains)		Forfait (\$/acre/jour)	Prime incitative au semis \$/hectare		
	Conventionnel	Super sucré	Conventionnel	Super sucré	Semis après le 11 juin	Conventionnel	Super sucré	Bio
2012	124,29							325
	(Bio) 124,29							
2013	127,46		2,75		3	380	190	
	(Bio) 127,46							
2014	107,05	102,97		3,55				
2015	114,31	105,24		3,55				
2016	121,79	100,24		3,55				

## - HARICOTS -

Évolution des prix payés (\$ / tonne nette courte : 2 000 lbs) • Prix SANS frais de récolte et de transport

JAUNES RÉGULIERS

Année	Prix de base	Seuil	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait/Semis (\$/acre/jour)	
					Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2012	234,86	788	1,55	115	3	4
2013	230,18	772	1,75	115		
2014	209,00	759	1,75	115		
2015	198,30	785	1,95	135		
2016	198,30	850	2,30	159		
2016 BIO	356,94	1 531	2,30	159		

VERTS RÉGULIERS

Année	Prix de base	Seuil	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait/Semis (\$/acre/jour)	
					Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2012	246,42	826	1,60	115	3	4
2013	241,51	810	1,65	115		
2014	227,00	760	1,65	115		
2015	227,00	760	1,85	135		
2016	227,00	810	2,30	159		
2016 BIO	408,60	1 459	2,30	159		

VERTS ET JAUNES EXTRA-FINS

Année	Prix de base	Seuil	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait/Semis (\$/acre/jour)	
					Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2012	307,91	948	2,50	115	3	4
2013	307,91	1 195		115		
2014	286,75	1 187		115		
2015	(N-I) 253,75	908		135		
	(I) 281,25	1 336		135		
2016	(N-I) 248,05	871		155		
	(I) 276,00	1 305		155		
2016 BIO	(N-I) 446,49	1 567		155		
	(I) 496,80	2 350		155		

(N-I) = Non-irrigué / (I) = Irrigué

## - HARICOTS -

Évolution des prix payés (\$ / tonne nette courte : 2 000 lbs) • Prix SANS frais de récolte et de transport

JAUNES MI-FINS

Année	Prix de base	Seuil	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait/Semis (\$/acre/jour)	
					Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2012	282,49	891	1,75	115	3	4
2013	225,29	800	1,75	115		
2014	197,50	772	1,75	115		
2015	182,75	795	1,95	135		
2016	182,75	883	2,30	165		
2016 BIO	328,95	1 589	2,30	165		

VERTS MI-FINS

Année	Prix de base	Seuil	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait/Semis (\$/acre/jour)	
					Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2012	270,36	853	1,60	115	3	4
2013	235,00	759	1,65	115		
2014	217,50	772	1,65	115		
2015	215,00	780	1,85	135		
2016	215,00	826	2,30	165		
2016 BIO	387,00	1 486	2,30	165		

VERTS GROS

Année	Prix de base	Seuil	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait/Semis (\$/acre/jour)	
					Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2012	226,13	868	1,60	115	3	4
2013	214,80	827	1,65	115		
2014	200,50	772	1,65	115		
2015	200,50	778	1,85	135		
2016	200,50	814	2,30	159		
2016 BIO	360,90	1 465	2,30	159		

Un supplément de 5 % est ajouté au prix du haricot lorsque la production a été irriguée (sauf pour le extra-fin)



**Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation**  
555, boul. Roland Thérien, bureau 355, Longueuil (Québec) Canada J4H 4E7  
450 679-0540 (P. 8262) / [legumes-transformation.qc.ca](http://legumes-transformation.qc.ca)



Légumes de transformation du Québec



Légumes transfo Qc

